



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 7 décembre 2023

Madame la Directrice générale du CCAS de la ville de Nice,

Nous avons été interpellés par de nombreux agents d'entretien de la Résidence Autonomie Saint-Barthélemy, concernant les missions qu'on leur demande d'effectuer alors que celles-ci n'apparaissent pas dans leur fiche de poste.

En effet, pour pallier le manque de personnel qualifié, il est demandé à ces agents de préparer les repas des bénéficiaires.

Pour rappel, il est bien spécifié dans leur fiche de poste que leurs missions consistent à :

- Assurer l'entretien de l'établissement :
 - Assurer l'hygiène et la propreté des studios confiés
 - Assurer l'hygiène des parties communes et des locaux
- Assurer le confort et la sécurité des résidents
- Contribuer à donner une image positive de l'établissement et par voie de conséquence, de la collectivité, à l'extérieur.

Il est également précisé dans le descriptif du poste que ces agents peuvent aider au service des repas en guise de renfort ponctuel.

À aucun moment, il n'est donc fait mention de la préparation des repas des résidents.

Aussi, nous vous demandons de mettre fin à cette pratique et de pourvoir rapidement aux remplacements ou aux recrutements d'agents qualifiés.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale du CCAS de la ville de Nice, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ le Syndicat NMCA
Le Responsable du secteur Communication


Andrew RENAULT